

Budé de Boisly

July 19 1812

J'espère mon très cher frere que tu auras reçu il y a quelques mois un mot de moi, par M. Solier parent de ma femme, qui étoit appelé à la Guadeloupe, par la mort d'un frere qui y habitoit, pour aller recueillir la succession et gouverner les établissements qui en dépendent, il avoit obtenu un passeport pour l'Angleterre, et je te prie de vouloir bien si tu le pouvoit, lui procurer une recommandation pour la personne qui y commande, dont la protection lui étoit bien nécessaire. par cette même lettre mon cher frere je te marquerois les statuts que nous avions eu d'avoir directement de tes nouvelles, et t'aurois écrit que je t'écrirais plus au long pour te témoigner ma reconnaissance, par une occasion sûre que j'espérois d'avoir dans peu mais après avoir attendu longtems, des circonstances particulières m'en ont privé. J'espère que cette lettre si ne sera pas dans le même cas; car il me tardoit infiniment de t'exprimer ce que nous avons ressenti, par le témoignage de la plus parfaite amitié que tu nous donnes, en nous destinant ainsi que ma famille, la plus grande partie de ta fortune; J'espère que tu en jouiras encore longtems, et comme suivant la nature ce ne peut être moi qui en dispose. Je pense que les enfans de nos deux fils, dont nous avons eu le malheur de perdre l'aîné l'aînée dernière, doivent y avoir la plus grande part, les deux filles surtout Madame Saladin n'en ont pas besoin, surtout la dernière, après la fortune qui vient de leur tomber en partage par la mort de M. Saladin de France, et je me réserve de te donner à cet égard de plus grands détails, la première fois que je pourrai t'écrire.

Comme je ferois mon cher frere tout l'intérêt que ton bon foie prend à nous je te ferai un petit détail de ce qui nous regarde. Dieu merci la santé de ma femme, et la mienne se soutiennent

pariablement pour Notre âge, a quelques infirmités pres que nous  
ressentons plus ou moins de temps a autre, mais qui seroient bien  
supportables, sans les soucis toujours renaisans que tout de fiers  
:trance malheureuses relativement a la fortune nous font éprouver  
et surtout depuis huit a dix ans, sans avoir rien a se reprocher  
a cet egard. En etant reduits a quelques rentes d'ingenues qui ont  
subi de forts retranchements, a Notre Maison de la Ville, et a  
Notre petite campagne pres du Lac, et pleines d'agremens dans  
la jouissance mais qui est un objet de depense; nous sommes  
dans le cas de chercher a vendre, l'un de ces deux objets, cependant  
quoique nous cherchions depuis deux ou trois ans une occasion  
favorable d'effectuer ce sacrifice nous n'avons pas encore pu y  
parvenir, a cause du malheur de temps, a moins qu'on ne veuille  
se contenter de vendre tout a fait maindres, ce qui ne remplit nullement  
notre objet; cependant comme nous desirons conserver a  
Notre famille le peu qui nous reste, et surtout ne pas lui laisser  
des dettes, nous sommes decides a sacrifier Notre seule jouissance  
si on peut en tirer dans la suite un prix un peu honneste,  
mais il faut encore mieux se résoudre a un dur sacrifice qui  
de diminue son capital Chacun année de trois au quatre mille  
liures, en ne faisant absolument aucune fantaisie en depense  
comme cela nous arrive depuis la a cinq ans; d'ailleurs nous  
avons aussi bien des choses, qui nous affectent sensiblement  
au moral; Notre fille cedette malade depuis vingt ans, et  
qui actuellement ne quitte pas la Cit, et Aujourd'hui des Nos yeux  
des enfans et petits enfans, dont la fortune est entièrement  
changée, telle que celle de Henry de Bude que tu a vu en Angle  
:terre et que tu as recu avec tant de bonte, et dont il est bien re:  
connuissant

Budé de Boisly

July 19 1812

Ainsi que nous; de tels objets ne sont pas faits pour vous  
faire passer le reste de votre vie, avec un falme si nécessaire,  
aux vieux jours; la situation de notre fille Fadette qui passe  
toute l'année à la campagne partie avec nous, partie sans nous  
est aussi une augmentation de dépense, pour les services qui  
lui sont nécessaires; à'ailleurs voici 20 ans que l'on ne  
tient absolument rien de C... et les fir condances actives  
celles font craindre, que les fonds de cette maison ne se  
réduisent à bien peu de chose et quand pourra-t-on se  
retirer les restes? mais il est pénible de retrancher  
l'âge ou les secours de l'aisance dont on a joui, les  
les plus nécessaires; mais la volonté de Dieu soit faite,  
bien de gens sont encore plus malheureux que nous; de  
moins nous avons la consolation de être point nous  
même la cause de nos infortunes, et que si nous ne  
pouvons pas faire pour les autres ce que nous faisons  
autrefois, ce n'est point manque de bonne volonté; de as  
mon cher frere les plus tendres et sinceres amitiés de mad  
femme, et des vœux auxquels je joins les miens pour  
la continuation de sa santé, et tous les sentiments que  
je t'ai voués pour la vie  
Budé de Boisly

Divage le 19 Juillet 1812

Je te prie mon cher frere si quelque occasion se permet  
de me donner un mot direct em. de ta santé. tu <sup>le</sup> feras  
un grand plaisir d'en profiter?